

LE BIEN PUBLIC

Imprimé et publié
1563, rue Royale
Téléphone: 6-8404
Trois-Rivières, P.Q.

ORGANE DU RÉVEIL TRIFLUVIEN

Abonnement
\$2.00 par année
aux E.-U. \$3.00
5 sous la copie

46e ANNEE — No 8

TROIS-RIVIERES, VENDREDI, 5 MARS 1954

Autorisé comme matière de seconde classe
Ministère des Postes, Ottawa.

LA COMMISSION TREMBLAY

En marche vers l'état-providence

Les mémoires à la Commission Tremblay, à mesure qu'ils affluent dans les archives de cet organisme, deviennent de plus en plus révélateurs de l'état d'esprit de notre province, tant au point de vue politique, qu'économique et social. Volumineux rapports rédigés en fonction des aspirations et des besoins des différents corps publics qui les émettent, ils révèlent les tendances fondamentales de notre caractère. L'impression d'ensemble qui s'en dégage permet déjà de dégager quelques aspects d'un problème à portée nationale.

Tout d'abord, il faut noter la bonne foi et la sincérité avec laquelle on a procédé à dresser des bilans, à analyser le jeu complexe des causes et des effets et à rechercher partout les solutions les plus logiques. C'est comme si toute la province s'était mise soudain à dialoguer avec l'état, un état providentiel capable d'assumer toutes les tâches et de régler tous les problèmes.

Le principe de l'autonomie semble recueillir unanimement les suffrages. Mais la façon de l'appliquer ressortit par trop à une formule politique qui ne tient pas assez compte des libertés et des possibilités individuelles. C'est une formule collectiviste et socialisante que l'on propose, dont l'idéal serait un paternalisme d'état, attentif à tous les besoins, mais combien indiscret ou inquietant.

On est surpris de constater avec quelle facilité on est prêt à troquer avec l'état les dernières libertés démocratiques, contre une sécurité sociale qui vise à la suppression de tous les aléas. On veut que le gouvernement se mêle à tout, assume tous les rôles, intervienne dans toutes les sphères et qu'il solde à peu près tous les frais. A cet égard, il serait amusant de faire la somme des contributions que le trésor provincial devrait partout consentir pour assurer à tous les groupes les prébendes et autres octrois statutaires qu'on lui réclame. Les milliards du budget fédéral ne suffiraient pas à contenter tout le monde.

L'expérience de la Commission Tremblay conclut déjà à l'urgence de freiner ce besoin que l'on constate dans toutes les sphères de considérer l'état comme une providence toujours susceptible de réussir là où l'effort individuel s'avoue trop facilement prêt à échouer. Une fois les meilleurs principes affirmés dans les ca-

L'ÉCONOMIE CANADIENNE HÉSITE A LA CROISÉE DES CHEMINS

Sir Wilfrid Laurier en prédisant que le XXe siècle serait le siècle du Canada a fait preuve de beaucoup de perspicacité et de grandeurs de vues, mais j'en suis à me demander si malgré la sagesse de sa prédiction il n'aurait pas été préférable qu'il n'en souffle pas un mot et qu'il eut gardé ses visons pour lui-même.

Cette prédiction semble avoir monté à la tête de plusieurs et il y a des gens aujourd'hui qui semblent tellement convaincus que le XXe siècle appartient à notre pays que pour bien le mettre en évidence ils seraient prêts à risquer de "donner" notre pays au XXe siècle.

Il est vrai que nous en avons fait du progrès depuis cinquante ans. La statistique est là pour nous le démontrer de bien des façons. Mais si nous regardons autour de nous, nous pouvons être portés à se demander si nous continuerons à faire d'autre pro-

grès et si nous ne vendons pas la peau de l'ours avant de l'avoir tué.

Notre progrès est dû en grande partie à l'accroissement de notre population, à l'expansion de notre industrie manufacturière et au développement plus poussé de nos ressources naturelles, du moins pour ce qui est des raisons internes et à des circonstances très favorables à l'étranger.

Si, à première vue, nous n'avons pas trop sujet à s'inquiéter de l'avenir, nous devons tout de même arrêter nos regards avec inquiétude sur l'industrie manufacturière qui semble en certains points subir des fléchissements.

Il est sûr que pour maintenir l'équilibre de notre développement et de notre progrès économique, l'industrie manufacturière ne doit pas tirer de l'arrière et celle-ci se tiendra au premier rang en autant qu'elle aura des marchés où écouler sa production.

Notre industrie a deux sortes de marché. L'un, domestique, n'est certes pas un monopole et ne doit pas l'être non plus puisqu'il nous faut importer si nous voulons exporter. L'autre, étranger, est nécessairement compétitif.

Devant cette réalité, nous ne pouvons que comprendre qu'il nous faut rencontrer la compétition pour survivre. J'imagine bien que tous les Canadiens sont prêts à faire leur part pour y arriver, mais il ne faudrait pas que le gouvernement crée des obstacles inutiles sous prétexte de fausse générosité.

Nous pourrions ainsi nous demander pourquoi nous avons les droits tarifaires les moins élevés de toutes les nations marchandes du monde?

Si une politique protectionniste de l'industrie manufacturière est en soi mauvaise il peut y avoir également abus dans l'autre direction et il reste toujours vrai que charité bien ordonnée commence par soi-même.

Un exemple de bonne entente entre le capital et le travail

Dernièrement, aux casernes militaires de la ville de Hull, quelque 400 personnes ont assisté à une réunion qui, bien que de caractère local, avait son importance pour l'industrie partout au Canada. Les invités, à cette réunion, étaient des hommes et des femmes ayant travaillé pendant 25 ans et plus pour le compte de la même compagnie, la E. B. Eddy Company. A cette occasion, 40 nouveaux membres ont été accueillis dans le Club Quart de Siècle de la compagnie qui compte environ un cinquième du total des employés de l'usine. L'histoire de la compagnie Eddy, à Hull, remonte à 1851 et l'employé qui compte le plus grand nombre d'années de service est M. John F. Taylor, un vice-président qui a débuté comme messenger en 1881.

Rares sont les compagnies

des de la raison, le gouvernement peut travailler à les appliquer pour le bien général de la collectivité. Mais ne demandons pas trop vite à l'état traditionnel de sortir des limites qu'un sain démocratisme lui impose.

canadiennes dont les origines remontent à une époque antérieure à la Confédération mais l'histoire de la compagnie Eddy n'est pas remarquable uniquement par le nombre des années. Des représentants des gouvernements fédéral, provincial et municipal, des chefs ouvriers et dirigeants de groupes sociaux ont reconnu par leur présence à la réunion, le record unique de la compagnie dans le domaine des relations amicales entre patrons et employés.

Le ministère fédéral du travail a récemment émis une brochure traitant du succès remporté par les comités de relations entre patrons et employés à cette compagnie. Plus de vingt comités départementaux sont en opération à la compagnie Eddy. La direction est représentée par un surintendant et un ou deux contremaîtres. Les représentants des employés sont plus nombreux que ceux de la direction, aux divers comités et sont élus ou nommés par les syndicats. Le système est basé sur des consultations qui permettent l'échange de points

de vue, de problèmes, et la compréhension réciproque de ces derniers. Il s'en est suivi des résultats concrets. Le fait qu'aucun grief n'ait été formulé de la part de l'union depuis deux ans n'est qu'un exemple de l'efficacité du système. Depuis sept ans, la compagnie, qui enregistrait le plus grand nombre d'accidents industriels est celle qui en compte maintenant le moins, dans la province d'Ontario. La compagnie, tout comme l'union, possède une longue liste d'importants résultats apportés par le système des comités.

La compagnie Eddy existe depuis de nombreuses années mais les idées qu'elle met de l'avant sont jeunes. Ses succès dans le domaine des relations entre patrons et employés peuvent être étudiés à profit par les syndicats et les patrons partout au Canada.

Quand survient un désastre, votre Croix-Rouge est là pour fournir des secours d'urgence : nourriture, vêtements, soins et abri. Vous êtes là lorsque vous prêtez votre appui à la Croix-Rouge.

CHRONIQUE

Soeur Pubvalerark au pays des Blancs

Une petite Soeur Grise esquimaude, âgée de 22 ans, Soeur Pélagie, de Chesterfield Inlet au nord de la baie d'Hudson et la première religieuse d'origine esquimaude au monde, est actuellement en visite à la maison-mère de sa famille religieuse, les Soeurs Grises de Montréal. Soeur Pélagie passe son séjour à Montréal à s'initier à la vie, aux habitudes, aux travaux, à la nourriture, aux habitudes de ces curieux bonhommes que sont les Blancs, dont toutes connaissances pour elle jusqu'à ce jour venait du seul contact avec les Soeurs Grises missionnaires qui dirigent l'hôpital de Chesterfield et l'instruisent et l'admirent en leur communauté chrétienne. Soeur Pélagie reprendra vite au printemps le chemin de la neige et des igloos polaires, car la chaleur de nos étés affecterait péniblement sa santé.

Soeur Pélagie, née Pubvalerark, n'en revient pas de voir tant de rues, tant d'églises, tant de maisons, tant d'autos... et tant de Canadiens. Elle n'en revient pas de voir la nuit changée en jour par l'électricité. Mais il ne faut pas croire qu'elle trouve tout supérieur en ce pays où le soleil brille plus chaud qu'au lieu de sa naissance, où seuls se trouvent une humble chapelle, un hôpital, une douzaine de maisons de bois. A l'hôpital des Soeurs Grises de Chesterfield Inlet, on vient de loin en traîneaux amener des malades. Ces malades étrangers, c'était "le monde" pour la petite Soeur Pélagie. Maintenant qu'elle en sait plus long en géographie, elle trouve la neige singulièrement sale à Montréal, beaucoup moins blanche et belle qu'au Grand Nord. On lui demande son opinion de la nourriture canadienne. Elle hésite poliment à répondre, finit par avouer que le phoque et le caribou sont autrement délicieux.

Soeur Pélagie ne fut pas admise d'emblée chez les Soeurs Grises de Chesterfield Inlet. On lui fit subir plusieurs épreuves; les Soeurs Grises pensaient que l'écart était peut-être trop grand entre sa vie familiale et celle d'une soeur hospitalière. Elle tint bon pourtant, voulant à tout prix se dévouer au service de ses frères esquimaux en semblables secours. Un évêque oblat vint un jour coiffer sa tête du voile des postulantes. Les épreuves se multiplièrent, et toujours la petite Soeur Pélagie en sortit à son honneur. Elle a appris le français. Et la voilà maintenant à Montréal, bourrant son avide jeune cervelle de tout ce qu'elle peut apprendre sur le soin des malades. Qui sait, peut-être sera-t-elle la fondatrice un jour d'un couvent esquimau. Déjà, une autre Jeunesse de Chesterfield Inlet, suivant des cours de garde-malade à l'hôpital des Soeurs Grises de l'endroit, exprime fermement son intention de se faire soeur comme Pélagie.

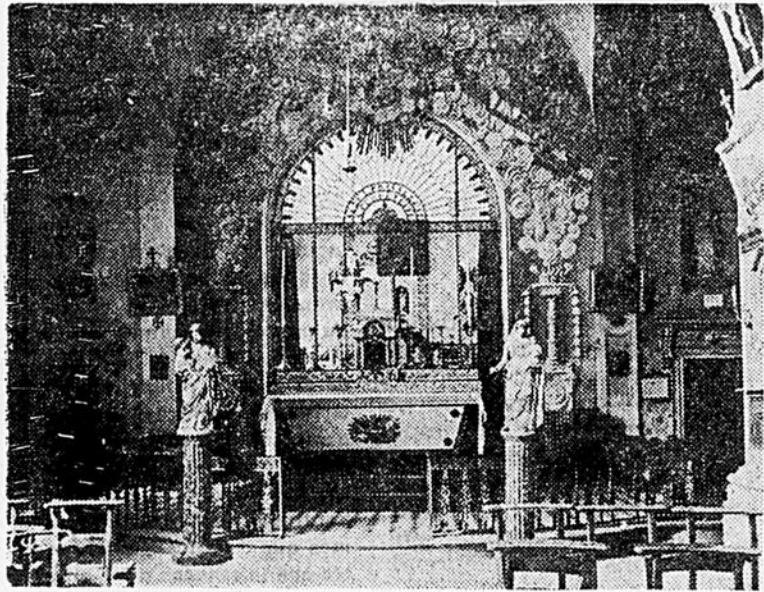
Yvonne LeMaitre
(Le Travailleur)

Le Monastère des Hospitalières de La Flèche, où Jeanne Mance alla chercher des soeurs pour l'Hôtel-Dieu de Montréal

Cette année, le Comité des Fondateurs de l'Eglise canadienne attire l'attention de façon particulière sur Jeanne Mance; le programme "Le Ciel par-dessus les toits" évoque notamment le souvenir de la fondation de l'Hôtel-Dieu de Montréal ainsi que l'arrivée à Ville-Marie des 56 hommes partis de La Flèche et des paroisses voisines. A cette occasion, le Service d'information de la Conférence catholique canadienne a voulu demander une série d'articles au colonel Ménétrier, de La Flèche. Voici le premier de ces articles.

La Flèche, France (C.C.C.) — En 1659, des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, institut fondé à La Flèche, en 1636, par Jérôme Le Royer de la Dauversière, débarquaient à Québec, et, au mois d'octobre, se rendaient à Ville-Marie.

dont les hospitalières entretiennent des relations de chrétienne amitié avec les Soeurs de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Et c'est ainsi que, au cours de ces dernières années, les Soeurs fléchoises eurent la joie de recevoir plusieurs de leurs Soeurs canadiennes, ainsi



La chapelle des Hospitalières de La Flèche, France. Le coeur de Jérôme Le Royer de la Dauversière, leur fondateur est conservé dans une urne en plomb doré, au fond du chœur de cette chapelle. Les Soeurs qui ont pris charge de l'Hôtel-Dieu de Montréal en 1659, à la demande de Jeanne Mance, étaient de ces Hospitalières de St-Joseph de La Flèche. (Service d'information de la C.C.C.)

Ainsi prenait naissance le premier Hôtel-Dieu de Montréal, cet établissement qui, depuis trois cents ans, poursuit la mission hospitalière de Jeanne Mance et des premières Soeurs fléchoises.

Si le grand souvenir qu'elles ont laissé est honoré au Canada catholique, il est également conservé à l'Hôtel-Dieu de La Flèche,

que la visite de Canadiens ou d'Américains, venus en pèlerinage au pays de leurs ancêtres.

Qu'il soit permis de rappeler ce que les pèlerins canadiens ont pu voir lors d'une visite au Monastère des Religieuses Hospitalières, Hôtel-Dieu de La Flèche, en France.

C'est dans l'ancien monastère de la Visitation Sainte-Marie, fondé au XVII^e siècle, grâce aux libéralités du Marquis du Puy de Fou, que les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph dont la Maison-Dieu était devenue insuffisante furent invitées, en 1804, à assurer les services hospitaliers de la Ville de La Flèche.

Quand il accède à cet hôpital par une cour dominée par un fronton moderne, surmonté d'une croix de pierre, le visiteur n'est pas sans remarquer que cette façade fut simplement plaquée à l'extrémité d'un bâtiment XVII^e siècle, pour y permettre l'installation d'un portail à double vantaux qui s'ouvre sur l'ancienne chapelle des Visitandines, transformée et restaurée en 1835, pour les besoins de l'Hôpital.

Au milieu de cette chapelle, sous une haute voûte en ronde, fut alors érigé un maître-autel à deux faces, l'une, du XVII^e siècle, du côté du chœur des religieuses; de l'autre, du côté de la nef aux malades, en marbre, à rosaces, d'époque Louis-Philippe. Un court transept abrite deux importantes statues du XVII^e siècle, en bois sculpté polychromé, don de la duchesse de Montmorency, veuve du duc décapité en 1652; dans une galerie latérale trône, au-dessus d'un tabernacle Renaissance, une Notre-Dame de la Paix, en bois de merisier, Vierge assise, présentant son Fils qui soutient un globe terrestre, ceint d'une couronne d'épines, "car il n'y a pas de paix sans sacrifice" comme l'écrivait Henri Charlier, oblat bénédictin auquel on doit cette "Regina Pacis".

Derrière la grille de clôture, au fond du chœur des religieuses et aux pieds d'une Vierge en terre cuite XVII^e siècle, une petite urne en plomb doré garde le coeur du fondateur des Hospitalières,

Jérôme Le Royer de la Dauversière, mort en 1659.

En bordure de la chapelle, un cloître à un étage, du XVII^e siècle, inspiré de celui du Val de Grâce de Paris, entoure un petit jardin à la française, dominé par des piliers, dont les chapiteaux développent des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Ayant quitté le cloître par la galerie réservée à l'Hospice le visiteur se trouve alors devant les tapis verts de jardins également tracés à la française auprès desquels se dressent, puissants et parés de toits à hautes pentes, de vastes bâtiments, où les Visitandines, aux XVII^e et XVIII^e siècles, donnaient instruction et éducation à plus de 150 jeunes filles de La Flèche ou des campagnes voisines.

En ces bâtiments maintenant aménagés en hôpital, les visiteurs s'arrêtent volontiers à la pharmacie qui conserve, sur des dressoirs XVII^e siècle, des pots à onguents, en faïence de Rouen, des boîtes à tisanes, des piluliers, de curieux vases en verre et en étain, ainsi que des livres "d'apothicaireries".

Mais, voici que retentit la voix argentine d'une cloche qui, durant plus de 700 ans, a appelé à l'Office les Cisterciens de l'antique Abbaye du Mélinais, fondée, près de La Flèche, par Henri II Plantagenet, roi d'Angleterre.

Alors tandis qu'il s'éloigne par la galerie du cloître, le visiteur rencontre sans doute quelques-unes de ces Hospitalières au costume noir et à coiffe blanche des veuves du temps du roi Louis XIII, qui, venant de délaissier la blouse de l'infirmière, s'en vont, à pas feutrés, silencieuses, pour la prière et la méditation.

Puis, ayant quitté ce monastère-hôpital, le visiteur s'engagera alors dans la rue des Capucins, et, Le Monastère des Hospitalières—G2 par le Petit Saint-François, arrivera bientôt à la route de Paris, ancienne route royale par laquelle, en février 1659, l'héroïque Jeanne Mance et la bienheureuse Marguerite Bourgeoys s'en allèrent demander à la "Bienfaitrice inconnue", Madame de Bullion, les secours financiers qui devaient assurer l'établissement définitif de Ville-Marie "en l'Isle de Montréal" et qui permirent ainsi "aux quatre premiers associés, Messieurs de la Dauversière, Olier, de Fancamp et de Renty", de réaliser le programme qu'ils avaient rédigé ensemble en 1640 : "travailler purement à procurer la gloire de Dieu et le salut des sauvages", émouvante entreprise, chrétienne épopée, mystérieuse mission, que révèle et confirme en cette année mariale, le titre évocateur et chantant de Ville-Marie, de Montréal.

CANADA
Province de Québec
District des Trois-Rivières
No 3186 N. C.

Cour supérieure

RE:
LA SUCCESSION DE FEU
HAROLD FISK

Avis public

Avis public est par les présentes donné que la soussignée a accepté sous Bénédicte d'Inventaire la succession de Feu Harold B. Fisk, en son vivant Assistant Général, de la City Gas & Electricity Corporation Limited, à Trois-Rivières.

Pauline Marlon, H. Fisk Cornell
Montréal, le 20 février 1954.
(4-11 mars.)

Le premier laboratoire de physique au Canada fut établi à l'Université de Toronto en 1878.

La prospérité semble liée à l'immigration

L'observateur demeurera peut-être songeur devant le fait que la population canadienne est désormais de plus de quinze millions. C'est encore trop peu pour développer notre pays à la cadence qu'il faudrait. Il nous faut des immigrants et à un rythme accéléré. Heureusement, les préventions, en certains milieux, contre l'immigrant, sont tombées ou du moins fort calmées. Le Winnipeg Free Press fait remarquer, avec

beaucoup de raison, que certains gens estiment les immigrants titre de charge (liability), qu'ils prennent les emplois des Canadiens nés au pays, bref, qu'ils divisent en plus petites portions la fortune totale de la nation. Rien n'est plus erroné, corrige le confrère de l'Ouest. L'immigrant comme producteur produit de la richesse, et comme consommateur, plus d'emplois. Ce n'est pas par accident que les années les plus prospères, dans les annales canadiennes, ont été précisément celles qui ont connu la plus haute immigration.

"PIT MAINDEFER"



Ca c'est un beau geste, mon Pit!



Le "beau geste" est de tradition chez les Canadiens — Faites de BEAU GESTE une tradition. C'est un vrai gros gin!

QUEBEC DISTILLERS LIMITED, VALLEYFIELD

Prêtez
votre appui

À LA

CROIX-ROUGE



Tant que les souffrances de toutes sortes affligent l'humanité, la Croix-Rouge se dévouera sans cesse et sans compter. Aidez-la à poursuivre sans trêve sa mission de charité bénévole. Ses besoins sont grands car la souffrance ne chôme jamais. Aidez généreusement la Croix-Rouge Canadienne.

OBJECTIF

POUR LE QUÉBEC: \$1,081,890

DATES DE LA CAMPAGNE:
1^{er} AU 15 MARS

Quartier-général de la campagne:
1220, rue Jean Nicolet
Téléphone 6-6084
Trois-Rivières.



L'argent
ne
s'achète
pas

Pouvez-vous vous imaginer en train d'acheter des billets de deux, cinq ou dix dollars à des prix d'aubaine? Non, évidemment.

L'argent ne se vend pas, il se loue. On loue de l'argent comme on loue un appartement ou un bateau ou une bicyclette. La valeur de l'argent loué, c'est la faculté de s'en servir. Le "loyer" est fixé selon le risque couru ou le service rendu.

Nous avons acquis le premier rang parmi les maisons de prêts domestiques en offrant un service financier sûr au taux le plus bas que permettent les règles de la sécurité commerciale.

Household Finance encourage les emprunts avisés. Notre brochure, "L'administration de votre budget," est à votre disposition à notre succursale la plus proche ou demandez-la en écrivant au "Service de l'aide aux consommateurs, 1231 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, P.Q."

HOUSEHOLD FINANCE
Corporation of Canada
LA MAISON DE PRÊTS DOMESTIQUES LA PLUS IMPORTANTE ET LA MIEUX RECOMMANDÉE AU CANADA

15e anniversaire de Sa Sainteté Pie XII

Le 12 mars marquera le 15e anniversaire du couronnement de S. S. le Pape Pie XII. Le Souverain Pontife actuel a en effet reçu la tiare le 12 mars 1939, après avoir été élu le 2 mars précédent, jour même de son 63e anniversaire de naissance.

Le monde chrétien voudra sans doute souligner ce 15e anniversaire en priant pour le Pape, avec d'autant plus de ferveur qu'il semble se relever avec peine de la maladie qui l'a terrassé. La piété filiale des catholiques les portera aussi à se remémorer, en cet anniversaire, les grandes heures de la vie du Père commun.

Eugenio Pacelli, fils d'un éminent avocat romain, fut ordonné prêtre à 23 ans le 2 avril 1899. Sa santé faible ne l'a pas empêché de conquérir les doctorats en théologie, en droit civil et en droit canonique.

Après un bref stage dans l'enseignement, il fut appelé aux Services administratifs du Vatican, ce qui ne l'empêcha pas de consacrer nombre d'heures au ministère paroissial, auquel il avait souhaité s'adonner.

En 1915, il devint prêtre et secrétaire de la S. Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires. En 1917, le Pape Benoît XV le sacra évêque et le nomma nonce à Munich, où il demeura 12 ans, exerçant une action bienfaisante en dépit des difficultés.

En décembre 1929, Mgr Pacelli recevait le chapeau cardinalice et deux mois plus tard il succédait au cardinal Gasparri comme secrétaire d'Etat. En plus d'être alors le meilleur auxiliaire et le premier conseiller du pape Pie XI, il fut le légat de ce Pape en Argentine, en France et en Hongrie; il vint aussi aux Etats-Unis.

Camerlingue depuis 4 ans lors du décès de Pie XI, il fut chargé de l'intérim du 10 février 1939 au 2 mars suivant, alors que les cardinaux, réunis en conclave, le choisirent comme Pape, dans une des élections les plus rapides de

l'histoire.

Depuis 15 ans, le Pape Pie XIII n'a cessé de se prodiguer à la direction de l'Eglise, enseignant par ses grandes encycliques et ses innombrables discours, accueillant les grands comme les humbles dans des audiences quotidiennes, multipliant les efforts en vue d'une paix juste et durable. La proclamation de la présente année mariale compte parmi les grands dons qu'il a fait au monde catholique.

Aux amis de la Sainte Vierge

Je lisais il y a quelque temps dans le "BIEN PUBLIC", 11 décembre 1953, un article intitulé: "Trois-Rivières, Terre Mariale".

"Terre Mariale", donc coin du pays où l'on compte beaucoup d'amis et de serviteurs de la Sainte Vierge.

EH bien! voici de quoi à satisfaire la piété des "Amis" de Marie, surtout en cette année Mariale. Il est dans l'esprit de l'année Ma-

riale d'aider selon son possible toutes les belles initiatives toutes à l'honneur de Marie. Il est dans l'esprit de l'année Mariale d'aider les initiatives qui ont pour but de mieux faire connaître la Sainte Vierge.

Le R. P. Gagné, missionnaire rédemptoriste au Viêt-Nam (Indochine) depuis 27 ans, est directeur d'une école fréquentée par près de 2,000 élèves. Il voudrait, à l'occasion de l'année Mariale, profiter de la grande dévotion qu'ont les Vietnamiens, même les païens, pour la Sainte Vierge (les Missionnaires obtiennent beaucoup et de belles conversions, grâce à cette dévotion envers la Sainte Vierge) et distribuer la vie de la Sainte Vierge à tous les élèves, et si possible aux élèves des autres écoles. Il existe au Viêt-Nam une belle édition de la vie de la Sainte Vierge, très attrayante pour les enfants à cause des belles images aux couleurs très vives.

Pour réaliser son but, le Père Gagné a lancé une souscription de \$2,000.00 (le volume coûte envi-

ron \$1.00). Il fait un appel pressant aux amis de la Sainte Vierge au Canada pour l'aider à réaliser une oeuvre qui est toute à l'honneur de la Sainte Vierge et qui cadre si bien avec l'année Mariale.

Aidons la conquête du milieu païen par Marie.

Vous pouvez envoyer vos contributions à l'adresse suivante et l'on fera parvenir:

Révérend Père Procureur Procure du Viêt-Nam Basilique Sainte-Anne Québec.

La Semaine Sociale de Mont-Laurier

La Commission générale des Semaines sociales du Canada (section française) a tenu à Montréal, le 2 février dernier, une réunion plénière sous la présidence du R. P. Joseph-P. Archambault, S.J. On y a adopté définitivement le programme de la prochaine Semaine et attribué les différents

cours et conférences. Cette XXXIe Semaine sociale aura lieu, comme il a déjà été annoncé, à Mont-Laurier, du 23 au 26 septembre. Le thème général des études est "Etablissement rural et immigration". Ce sujet ne manquera pas d'intéresser non seulement les spécialistes de la question mais aussi tous ceux qui s'occupent de l'avenir de notre pays et du rôle qu'y tiendra notre groupe ethnique. Un comité d'organisation locale sera bientôt formé à Mont-Laurier. La Commission a aussi élu un nouveau membre: le R. P. Louis Lachance, O.P., professeur à l'Université de Montréal, qui remplace le R. P. Gaudrault, O.P., dé-cédé.

On estime qu'un mille cube d'eau salée contient près de six millions de tonnes de magnésium.

Deux ans passés, l'Université de Londres comptait plus de 1,500 professeurs reconnus.

LE CALENDRIER DE **chez nous** PRÉSENTÉ PAR

Molson's

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

MARS

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
<p>Calendrier présenté par Molson's pour rappeler aux Canadiens d'aujourd'hui les événements sérieux ou joyeux qui ont marqué les années écoulées.</p> <p>Dessins par <i>Bastien</i></p>	<p>1 1926-EUGÈNE CLOUETTE GAGNE LA COURSE D'OBSTACLES EN RAQUETTES</p>	<p>2 1913-LES BULLDOGS DE QUÉBEC REOBTIENNENT LEUR 10^{ÈME} VICTOIRE CONSÉCUTIVE DANS LA L.N.H.</p>	<p>3 1909-LES POMPIERS DE MONTRÉAL ET DE ST-HYACINTHE VONT POUR COMBATTRE UN INCENDIE À SOREL</p>	<p>4 1906-LA PRISON DE MONTRÉAL ÉTANT SURPEUPLÉE, 50 PRISONNIERS SONT TRANSFÉRÉS À QUÉBEC</p>	<p>5 1647-CONSTITUTION DU CONSEIL DE LA NOUVELLE-FRANCE</p>	<p>6 1938-LOUIS COCHAND DE STE-MARGUERITE GAGNE LE TROPHÉE KANDAHAR</p>
<p>7 1907-UN FERMIER DE STE-DOROTHÉE RETROUVE AU CIMETIÈRE DE MONTRÉAL SON CHEVAL QU'ON LUI AVAIT VOLÉ</p>	<p>8 1902-LA DEMANDE FAIT MONTER À \$200 (1) LE PRIX DES BILLETS POUR UNE PARTIE ÉLIMINATOIRE DE LA COUPE STANLEY (MONTRÉAL À WINNIPEG)</p>	<p>9 1949-BILL DURNAN EST DÉJOUÉ ET SON RECORD DE BLANCHISSAGE PREND FIN APRÈS 309 MINUTES, 21 SECONDES DE JEU</p>	<p>10 1889-FONDATION DE VILLE-ÉMARD</p>	<p>11 1925-TREMBLEMENT DE TERRE À BAIE-ST-PAUL</p>	<p>12 1904-LES RÉSIDENTS DE WESTMOUNT SE PLAIGNENT QUE LES TRAMWAYS ROULENT TROP VITE</p>	<p>13 1943-LES CANADIENS COMMencent UNE SÉRIE DE 28 VICTOIRES CONSÉCUTIVES AU FORUM</p>
<p>14 1925-"ÉPIDÉMIE" DE BILLETS DE TRAMWAY CONTREFAITS, À MONTRÉAL</p>	<p>15 1603-CHAMPLAIN ET PONTGRAVE QUITTENT HONFLEUR POUR LE CANADA</p>	<p>16 1926-UN EXPERT DÉCLARE QUE LES AUTOBUS NE REPLACERONT JAMAIS LES TRAMWAYS À MONTRÉAL ET QUÉBEC</p>	<p>17 1895-ACHÈVEMENT DU NOUVEAU PONT SUR LA GATINEAU</p>	<p>18 1902-LORD STANLEY OFFRE OFFICIELLEMENT UNE COUPE COMME EMBÈME DU CHAMPIONNAT DE HOCKEY</p>	<p>19 1913-ON APPELLE LA POLICE POUR METTRE FIN À UN MATCH DE LUTTE AUQUEL RAYMOND CAZEUX PRENAIT PART AU PARC SCHMIEB</p>	<p>20 1939-TOE BLAKE, CHAMPION DES COMPTEURS DE LA L.N.H. (24+23=47 POINTS EN 48 PARTIES)</p>
<p>21 1909-UN POLICIER EST VICTIME D'UN HOLD-UP ANGLE ST-LAURENT ET LAGACHÈTIÈRE, À MONTRÉAL</p>	<p>22 1920-GENE BROUSSEAU KNOCKOUTE AL MCGOY, ANCIEN CHAMPION MONDIAL DES POIDS-MOYENS</p>	<p>23 1944-RICHARD COMPTE 5 BUTS CONTRE LE TORONTO DANS LA SEMI-FINALE POUR LA COUPE STANLEY</p>	<p>24 1907-LES HABITANTS DE ST-ROUALD ET DE SILLERY MENACENT DE TIRER SUR LES TRAVERSERS QUI BRÛLENT LEURS PONTS DE GLACE</p>	<p>25 1913-QUÉBEC ÉTABLIT UNE COMMISSION DE CENSURE POUR LES FILMS DE CINÉMA</p>	<p>26 1909-UNE DÉLÉGATION SE REND À OTTAWA DEMANDER UNE RÉDUCTION DU PÉAGE SUR LE PONT VICTORIA</p>	<p>27 1927-GEORGE HAINSWORTH, DES CANADIENS, EST LE PREMIER À MÉRITER LE TROPHÉE VÉZINA</p>
<p>28 1904-POUR ÊTRE À LA MODE, LES DAMES PORTENT DES CHAPEAUX EN SOIE COULISSÉE AVEC DU BRAID DE FANTAISIE ET DES PLUMES D'AUTRUCHE</p>	<p>29 1925-50 BOXEURS PARTICIPENT AU TOURNOI DE STE-BRIGIDE</p>	<p>30 1814-LES ENVAHISSEURS AMÉRICAINS SONT REPOUSSÉS À LACOLLE</p>	<p>31 1939-LE PLUS VIEUX DE TOUTES LES CLUBS DE HOCKEY-LE VICTORIA DE MONTRÉAL-DISPARAIT APRÈS 65 ANS D'EXISTENCE</p>	<p>JOUR HISTORIQUE 2 mars 1699: Pierre Le Moyne, sieur d'Iberville (né à Montréal en 1661), remonte le Mississippi et fonde la Louisiane.</p>		

MAISON FONDÉE EN 1786

LA CHARITÉ NE CHÔME JAMAIS

Tant que les souffrances de toutes sortes affligent l'humanité, la Croix-Rouge se dévouera sans cesse et sans compter. Aidez-la à poursuivre sans trêve sa mission de charité bénévole. Ses besoins sont grands. Donnez généreusement.



Prêtez votre appui À LA CROIX-ROUGE

OBJECTIF POUR LE QUÉBEC: \$1,081,890
 DATES DE LA CAMPAGNE: 1^{er} AU 15 MARS
 Quartier-général de la campagne: 1220, rue Jean Nicolet Téléphone 6-6084 Trois-Rivières.

POUR LE BIEN PUBLIC

POURQUOI L'IMPOT PROVINCIAL SUR LE REVENU?

Le P. Emile Bouvier, économiste et spécialiste en relations industrielles, commente la nouvelle loi provinciale de l'impôt sur le revenu.

Lorsque, le 5 février, le premier ministre annonça aux journalistes que la province établirait un impôt provincial personnel, un murmure de désapprobation générale courut dans les bureaux d'affaires de la métropole. L'on répétait à droite et à gauche : pourquoi un nouvel impôt? pourquoi ne pas accepter l'offre du fédéral? Pourquoi une double taxation? Les commentaires désobligeants se faisaient dans un climat d'inquiétude, parce que le nouvel impôt menaçait les goussets des contribuables. Le projet de loi était d'autant plus inattendu que le trésorier provincial venait d'annoncer pour l'année 1953-1954 des revenus de \$295,830,000, des dépenses de \$259,460,000 et un surplus de \$36,370,000.

La position financière du Québec dépasse d'emblée celle de toutes les autres provinces au Canada : sa dette nette *per capita* est la moins élevée (sauf pour Terre-Neuve) : sa dette globale a baissé de \$308 millions (1945) à \$273 millions (1953), durant une période de hausse de prix. La preuve de la solidité financière du Québec réside dans le fait qu'il peut emprunter sur le marché de New-York à un taux d'intérêt inférieur au taux exigé pour le financement d'emprunts de n'importe quelle autre province.

Alors, pourquoi s'engager dans de nouveaux impôts? En fait, Québec ne demande pas la création de nouveaux impôts, il demande de déplacer les anciens. Il reprend simplement les pouvoirs de taxation que l'A. B. N., article 92, lui a conférés, et que le gouvernement fédéral lui a empruntés en 1941. En demandant ces pouvoirs, l'hon. J. L. Ilsley, en avril 1941, avait bien spécifié : *It is proposed, therefore, as a temporary expedient, for the duration of the war only . . . I should like to emphasize that this is not an attempt to get the provinces out of these fields permanently . . .* Cette concession temporaire, les provinces l'ont consentie pour se joindre à l'effort de guerre; elles l'ont signée librement, sans contrainte, sans avoir la main forcée.

Malheureusement, le fédéral après avoir goûté trop longtemps au régime fiscal de guerre, prend du temps à remplir ses promesses et à respecter sa parole. A tel point, que, petit à petit, par ses subsides, il empiète dans les domaines de l'éducation, de l'hospitalisation et de la sécurité sociale, domaines réservés aux provinces. Un coup de barre s'imposait, car le fait devenait principe, le cas d'exception devenait institution permanente. Les provinces étaient en train de céder leur autonomie et leurs droits pour un plat de lentilles. Depuis 1946, le Québec s'est toujours montré réfractaire à ce jeu de centralisation. Les conférences fédérales-provinciales des dernières années l'ont prouvé. Des esprits à courte vue ont dénigré le Québec et son gouvernement, parce qu'ils refusaient les subsides d'Ottawa aux universités et la déduction de 5%. Voici que, par un acte positif, le gouvernement reprend ses droits en matière d'impôts.

Certains contesteront que cette reprise de ses pouvoirs dans le domaine fiscal soit, pour la province, le moyen le plus efficace de sauver et maintenir son autonomie. De fait, il n'est peut-être pas le seul. Mais l'expérience prouve que la centralisation fédérale ne peut, en maintes matières, tenir compte des particularismes provinciaux, spécialement des exigences culturelles, familiales, religieuses et sociales. Notre gouvernement actuel n'a jamais lâché sur cette question. Cette fois, il prend l'offensive : au lieu de dire non aux centralisateurs, il reprend les droits que l'article 92 lui confère sur l'impôt direct. Il a raison.

Mais alors, pourquoi n'avoir pas consenti à prendre 5% de l'impôt fédéral pour la province? Celle-ci aurait gagné, depuis 1946, au delà de \$50,000,000 pour l'éducation, les services sociaux, l'hospitalisation. Le premier ministre ne voulait pas accepter le principe de

la centralisation fiscale. C'est pourquoi, afin d'éviter cette équivoque, il exige non pas 5%, mais jusqu'à environ 15%, et il veut que toute la taxe provinciale soit déduite de l'impôt du revenu fédéral. Affirmation non équivoque d'une attitude qui ne transige pas et avec laquelle nous sommes pleinement d'accord . . . Quels avantages et mérites présente la loi ?

1. *Elle épargne l'ouvrier*, contrairement à la loi fédérale. Jusqu'à \$4,000, le père de famille avec deux enfants ne paie aucun impôt provincial. Des 600,000 contribuables du Québec, environ 9% ont un revenu imposable de plus de \$5,000, et environ 3%, un revenu de plus de \$10,000. En atteignant cette classe de privilégiés, la loi répond aux exigences de la justice distributive.

2. *Elle ne cause aucun préjudice au fédéral*. En 1953, Ottawa retira du Québec une somme globale de \$698,658,372 en impôts, dont 41% en impôts sur le revenu (\$296,595,444) et 55% en impôts sur les corporations (\$385,025,260). Québec veut se réserver le droit de prélever de \$22 à 25 millions à même les \$296 millions de l'impôt fédéral sur le revenu. Cette mesure ne semble pas excessive.

Si Québec acceptait les accords proposés par le fédéral, Ottawa lui paierait en retour, d'après les calculs de 1952-1953, une somme d'environ \$115 millions. Prenant cet accord hypothétique comme base de calcul, si la province, outre une partie de l'impôt sur les corporations (7%), déduisait les subsides statutaires et l'impôt sur les successions (soit un total de \$76.2 millions), le fédéral n'aurait à verser que \$38.8 millions. Qu'on déduise encore le nouvel impôt que la province veut percevoir sur le revenu, et la transaction ne coûtera plus au fédéral que \$13.8 millions. L'affaire est donc avantageuse et pour le fédéral et pour le provincial.

Actuellement aucun accord n'existe entre Québec et Ottawa. Même alors, vu la masse d'impôts qu'il s'attribue, le fédéral peut consentir à Québec une remise d'impôts sur le revenu dont il éprouvera à peine les répercussions. Bien plus, par respect de la constitution, il devrait le faire.

Dans le *Globe and Mail* du 13 février 1954, le premier ministre de l'Ontario annonce sa surprise de voir que le gouvernement Pourquoi l'impôt provincial sur le . . . —G2 ontarien, d'après l'accord, recevra beaucoup plus du fédéral qu'il ne s'y attendait. Ce décalage entre le donné et le reçu dans une autre province presse le gouvernement du Québec à reprendre au plus tôt ses pouvoirs de taxation, parce que les subsides accordés à l'Ontario se font au détriment du Québec. Si le fédéral a suffisamment de revenus pour augmenter la part qu'il distribue aux autres provinces, il ne devrait pas hésiter à remettre au Québec tout l'impôt sur le revenu qui diminue d'autant les charges fédérales. *Qui potest plus potest minus*. Au simple point de vue du calcul financier, le fédéral gagnerait à modifier sa loi de l'impôt et à déduire au complet la taxe provinciale. C'est d'ailleurs la ligne de conduite que tous les contribuables du Québec attendent.

3. Pour assurer le succès de la loi provinciale et lui éviter les échecs des lois d'impôt antérieures à 1941, nous souhaiterions une collaboration entre le fédéral et le provincial pour l'uniformisation des formules d'impôt et des dates d'échéance. L'accord pourrait imiter celui qui concerne les impôts sur les successions. De plus, nous suggérons que l'exemption d'impôt par enfant soit de \$400 au lieu de \$150, et que les réductions de 5% dans l'impôt fédéral sur les montants que la province ne taxe pas retournent aux contribuables du Québec.

Cette nouvelle loi oriente d'une façon décisive les relations fédérales-provinciales vers la décentralisation et l'autonomie des provinces. Espérons que le fédéral se conformera aux clauses du pacte fédératif en déduisant tout l'impôt provincial de l'impôt fédéral, corrigeant ainsi un désordre qui menace la sécurité de la Confédération.

Emile BOUVIER, S.J.

(Relations)

Une toile de Harvey Rivard au Salon

Un artiste trifluvien vient d'être admis au Salon du printemps qui doit s'ouvrir prochainement au Musée des Arts à Montréal. En effet, le jury chargé de l'appréciation préalable des toiles vient d'informer M. Harvey Rivard qu'une de ses oeuvres figurera à cette grande exposition de peinture. C'est un honneur pour notre compatriote, ancien élève de Géraldine Bourbeau, dont le talent s'affirme avec de plus en plus de vigueur et d'originalité.

Un hommage à Géraldine Bourbeau

En collaboration avec quelques artistes et écrivains, Victor Barbeau publiera, dans un avenir prochain, un hommage à Géraldine Bourbeau, critique d'art et céramiste, tuée l'été dernier, dans un accident d'auto. L'ouvrage comprendra une appréciation de son oeuvre ainsi que les plus belles

pages des critiques que, pendant quatre ans, elle a données à la revue *Liaison*. Illustré de hors-texte, ce livre sera réservé à ses seuls souscripteurs. On peut souscrire en s'adressant à M. Victor Barbeau, 115, Côte St-Antoine, Westmount.



LE BIEN PUBLIC

Organe du réveil trifluvien

Directeurs-propriétaires
Raymond Douville
et Clément Marchand

Imprimé par

l'imprimerie du Bien Public
303, rue Royale Trois-Rivières
Téléphone: 6-8404



Service Complet

DE 24 HEURES

Entrepreneur
en plomberie

Chauffage
Ventilation
Couverture



J. C. PAPILLON

1383, Lavolette

Téléphone: 4-4647



POUR TOUS VOS COMBUSTIBLES

Appelez 4 6221

- ★ PESEE AUTOMATIQUE
- ★ LIVRAISON RAPIDE
- ★ SERVICE IMPECCABLE
- ★ CHARBONS—HUILES

CHARBONNERIE ST-LAURENT, LIMITEE

Des milliers de clients satisfaits.

Parade DES Sports

L'entente Reds de Trois-Rivières-As de Québec POTINS SPORTIFS

C'est vendredi soir dernier qu'une nouvelle page d'histoire a été écrite dans les annales du hockey local alors que les As de Québec et les Reds de Trois-Rivières ont conclu une entente par laquelle les As se sont portés acquéreurs de notre club junior.

Au tout début de la saison, on nous avait annoncé que les Reds auraient une affiliation avec les As de Québec.

Comme les As voulaient avoir une équipe de Junior "A", ils ont donc décidé de prendre le contrôle de notre club Junior et c'est tout à fait à l'avantage de tous qu'une telle entente a été conclue.

Les As contrôlaient une équipe de Junior "B", mais il leur manquait ce quelque chose qui leur aurait permis de faire graduer plus vite dans leurs rangs les jeunes joueurs qui étaient pleins de talent.

Avec la nouvelle acquisition qu'ils ont faite, les As seront en mesure de combler les vides de leur équipe et la Cité de Trois-Rivières en bénéficiera, car elle aura une équipe junior plus forte à l'avenir.

Ce que nos dirigeants (avec toute la meilleure volonté) n'ont pu accomplir, les As le feront et ils seront capables de délier les cordons de leur bourse pour aller chercher des étoiles dans le Junior.

On sait que les As sont la propriété de la Compagnie Anglo Canadian Pulp et qu'ils sont en finance, (alors que nos dirigeants qui ont tout essayé pour doter notre Cité d'un bon club, mais qu'ils n'ont pu faire, faute D'ARGENT) pourront acheter des joueurs qui en valent le prix et aussi payer des salaires rivalisant avec les autres équipes du Circuit Junior.

De plus, les As, sont capables de faire face aux Dirigeants du Forum et aussi à ceux du Frontenac et de ce fait nous pouvons espérer un club qu'on appelle en Anglais, Contender pour la prochaine saison.

Il faut aussi penser à ces jeunes joueurs qui n'étaient pas auparavant intéressés à jouer pour les Reds, dû au fait qu'ils ne sauraient pas où ils joueraient après avoir atteint 20 ans.

Maintenant, avec les As, les jeunes joueurs qui s'alignent avec les Reds, sauront que dans la suite, ils pourront évoluer avec la puissante équipe de la Capitale qui possède en plus un Colisée pouvant contenir 15,000 spectateurs, ce qui veut dire que s'ils font la Ligue Professionnelle, ils auront des salaires en conséquence.

C'est la plus belle et meilleure tournure que le hockey Junior pouvait prendre aux Trois-Rivières et nous pouvons dire en toute justice pour les dirigeants des Reds qu'ils ont agi sagement.

Nous devons un gros merci à ces citoyens de Trois-Rivières qui se sont dépensés depuis l'entrée des Reds dans le Junior et qui l'ont fait dans un complet désintéressement. Ils ont droit à notre reconnaissance et cette dernière entente qu'ils viennent de conclure est tout à leur honneur.

Le Club de Canotage Radisson annoncera sous peu une nouvelle sensationnelle qui aura lieu de réjouir les sportifs de la région.

Adélard (Molson's) Dugré fera la description de la joute de hockey de la Ligue Professionnelle de Québec qui sera disputée à Sherbrooke le 18 mars prochain, alors que le club de l'endroit rencontrera Valleyfield.

Le nouvel instructeur du Guelph, Howard Mason, dirige ses joueurs d'une main de fer. On en a eu la preuve vendredi dernier au Colisée, alors que le joueur Ménard qui était fatigué a voulu se reposer. Son Coach lui a enjoint de rester sur la glace et ce n'est que plus tard qu'il l'a rappelé.

L'arbitre Paul Moreau, est présentement le meilleur arbitre de la Q.A.H.A. De toutes les joutes que nous lui avons vu officier, jamais il n'en a perdu le contrôle. Il devrait officier plus souvent pour le plus grand bien du Circuit Horan.

Une rumeur s'accrédite voulant que la saison locale de courses sous harnais débute le 18 avril prochain. Ceci serait dû au fait que les travaux ne seront pas entièrement complétés à la Piste du Richelieu et que nous bénéficierons de cette manière d'une ouverture plus à bonne heure.

Dans la joute Canadiens-Toronto disputée jeudi dernier à Montréal, nous nous sommes demandés si le Canadien ne gardait pas toutes ses ressources pour les joutes de fin de semaine contre les Rangers, quand on pense que Jean Béliveau n'a été employé que TRENTE DEUX SECONDES dans la 2ème période.

Doug McNicol sera-t-il le premier joueur de Football Canadien à aller évoluer aux Etats-Unis. Il était à New-York en fin de semaine dernière pour discuter d'un contrat avec les Giants de la Ligue de Football Américaine.

Alors qu'ils jouaient à Détroit, jeudi soir, le 6 mars, les Leafs de Toronto espéraient secouer la guigne qui s'est acharnée sur eux depuis le début de la saison et comptaient bien enregistrer LEUR PREMIER BUT de la saison à Détroit.

Les Red Wings de Détroit participeront à leur seizième série consécutive pour la Coupe Stanley cet hiver. Aucune autre équipe dans la Ligue Nationale ne peut se vanter d'un tel record.

Earl (Dutch) Reiber, le joueur de centre des Red Wings de Détroit a jusqu'ici obtenu deux fois plus de points que toute autre recrue, exception fait de Camille Henry. Reibel avait accumulé 54

points jusqu'au matin du 25 février. Henry en a 32, tandis que le fabuleux Béliveau en a 22.

Maurice Richard, le meilleur compteur de francs buts des temps modernes dans la Ligue Nationale deviendra-t-il pour la deuxième année consécutive, le Bad Man du Circuit?

Depuis le début de la saison, onze buts ont été comptés dans des filets vides. Les deux seuls clubs à n'avoir pas été enregistré contre eux, sont Les Reds Wings de Détroit et les Leafs de Toronto. De ces onze buts, cinq ont été comptés dans les dernières 30 secondes de jeu, alors que le cerbère avait été retiré dans une vaine tentative d'égaliser le compte.

Bill Mosienko, un des brillants joueurs de la Ligue Nationale tant par sa couleur que sa gentillesse sera fêté au Stadium de Chicago le 19 mars prochain. Mosienko qui s'aligne avec les Eperviers depuis 1941-42, a toujours évolué pour cette équipe. En deux occasions, il a compté 30 buts en une saison et en 1944-45, il recevait le Trophée Lady Bing.

A 29 ans, Jim Norris devient le plus jeune membre du Bureau des Gouverneurs de la Ligue Nationale.

Depuis 1939-40, si l'on excepte le temps où il fut dans les Forces Armées, ce sera la première fois cette saison, que l'instructeur Sid Abel ne participe pas aux séries éliminatoires, soit comme joueur ou comme instructeur.

Les Braves de Milwaukee seront les plus dangereux adversaires des Dodgers pour la prochaine saison. Ils se sont renforcés aussi bien sur la défensive qu'à l'offensive et leurs lanceurs ne sont pas à dédaigner.

Ne soyez pas surpris, si à la suite de la vente de Vic Raschi aux Cardinals de St-Louis, les Yankees n'essaient pas de transiger avec les Indiens de Cleveland pour avoir le gros lanceur Early Wynn.

Sal Maglie est le seul lanceur actif de la Ligue Nationale qui peut se piquer d'avoir eu le des-

sus sur tous les autres clubs du Circuit. Depuis qu'il lance, il a vaincu chaque club de la Nationale plus souvent qu'il a perdu.

Robin Roberts est la parfaite ré-incarnation du lanceur Christie Mathewson Roberts possède les mêmes antécédents que Mathewson et il lui ressemble au point de vue d'habileté et de stature. De plus, il porte le même numéro (36) que Mathewson portait.

Bill Hunter que les amateurs locaux se rappellent sans aucun doute et qui a coûté \$100,000.00 aux Browns vient de terminer en tête de tous les joueurs d'intérieurs des Circuits Majeurs pour les commencements de doubles-jeux avec 47.

Jackie Robinson des Dodgers vient d'annoncer que Montréal serait le seul endroit où il aimerait aller quand il aura terminé dans les Majeures. Montréal est la ville qui a le plus contribué à mon avancement dans le Baseball et je ne serais pas fâché d'y retourner, ne fut-ce que comme joueur.

Lors du fameux échange Giants-Milwaukee, Léo Durocher dit aux journalistes que la seule raison qui l'avait forcé à se départir de son fameux joueur Bobby Thomson fut que le Milwaukee lui avait donné deux fameux lanceurs dans les joueurs Antonelli et Liddle. J'ai fait 9,000 voyages au monticule au cours de la saison dernière et je ne suis pas trop vieux pour devenir lanceur. De cette façon, les voyages au monticule seront limités cette saison de dire Léo.

POUR VOS ASSURANCES

- ★ Incendie
- ★ Accidents
- ★ Responsabilité
- ★ Automobile

RICHARD BERGERON
Courtier en Assurances

1212, St-Olivier Tél. 5-2655
Trois-Rivières

Téléphone Résidence: 4-7458
Bureau: 6-6944

Résidence: 1903, Royale

DENONCOURT & DENONCOURT

Ernest L. Denoncourt, B.A.A. Architecte
Maurice L. Denoncourt, A.D.B.A. Architecte

1425, rue Notre-Dame

Trois-Rivières

P. A. GOUIN Ltée

Le plus grand distributeur de la région

- Acier
- Matériaux de construction
- Ferronnerie
- Outillage
- Machinerie
- Quincaillerie
- Plomberie
- Chauffage
- Electricité
- Peinture
- Articles de sport
- Articles de ménage et de cuisine

P. A. GOUIN Ltée

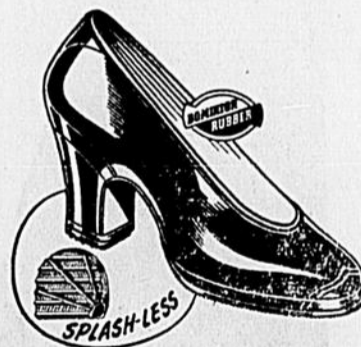
MAISON ETABLIE EN 1881

71, rue des Forges

Trois-Rivières

Tél. 6-2591

VOICI LE PRINTEMPS



Le magasin J. A. Gosselin peut vous fournir tout ce dont vous avez besoin pour le printemps, en fait de caoutchoucs de tous genres, bottes, claques, etc.

J. A. Gosselin vous offre toujours la meilleure qualité aux plus bas prix.

Mesdames, nos nouveaux modèles de souliers pour le printemps nous arrivent, soyez parmi les premières à choisir le modèle qui s'harmonisera avec votre nouvelle toilette.

Une visite vous convaincra du choix dans les meilleures marques de chaussures

J. A. GOSSELIN

MARCHAND DE CHAUSSURES
ORTHOPEDISTE-TECHNICIEN GRADUE

Représentant exclusif pour les chaussures du
Dr M. W. LOCKE et DACK
dans la région des Trois-Rivières.

Service de rayons-X pour vérifier l'ajustement.

1392, rue Hart

Téléphone 537



LA POLITIQUE

DE SEMAINE EN SEMAINE

Le bill de l'impôt provincial sur le revenu a été adopté, sur division, par la majorité des députés à Québec. Tous les députés de l'Union nationale et le député indépendant au Parlement ont voté en faveur de cette mesure de salut national. Malheureusement, les députés libéraux de l'Opposition ont manqué une occasion unique de coopérer loyalement à l'intérêt primordial de la province. Si le Québec ne montre pas un front uni devant les dangers indéniables de la centralisation, ils en sont directement responsables. Ils auraient pu, pour une fois, à un moment aussi décisif, mettre de côté leur mesquine et aveugle partisanerie politique et appuyer le gouvernement provincial dans ses revendications, dans le geste solennel d'autonomie positive qu'il vient de poser.

* * *

Le grand quotidien, "L'Action Catholique" de Québec, vient d'écrire pour sa part, sous la signature de son rédacteur-en-chef, M. Louis-Philippe Roy; que les députés libéraux à l'Assemblée législative auraient dû au moins approuver le principe du bill instituant un impôt provincial sur le revenu personnel. Il les accuse ainsi d'avoir manqué de sens national et patriotique. Il les blâme de leur attitude inconvenable. De leur côté, les citoyens du Québec sauront condamner cette poignée de politiciens rouges qui, à un moment aussi important de notre histoire, n'ont pas eu le courage voulu pour remplir un rôle utile et faire preuve de compréhension, de largeur de vues. Ils ont préféré jouer un jeu équivoque qui place le Québec à la merci d'Ottawa et donner au fédéral un prétexte boiteux pour nous garder sous sa botte. Ils risquent ainsi de sacrifier notre avenir, celui de nos enfants.

* * *

Voici, entre autres choses, ce

qu'écrivit "L'Action Catholique": "Nous regrettons que l'Opposition n'ait pas cru bon d'approuver le principe du bill, c'est-à-dire la décision du gouvernement provincial d'user de son droit de taxation, quitte à amender le projet sur différents points et surtout à exercer une pression sur Ottawa pour obtenir que cet impôt provincial soit totalement déductible de l'impôt fédéral. Il ne fait aucun doute que si le parti libéral québécois avait opté pour une telle attitude, il aurait rendu un fier service aux 300,000 contribuables qui seront appelés à payer le nouvel impôt, car Ottawa aurait pu difficilement refuser une telle demande."

* * *

Malgré la position décevante prise par les députés libéraux à Québec, M. Louis-Philippe Roy croit cependant que la partie n'est pas perdue et qu'Ottawa ne pourra pas refuser d'accepter que l'impôt versé au provincial soit déduit de l'impôt payé au fédéral. Il affirme que le geste actuellement posé par notre province rappelle à Ottawa son manquement à la parole donnée. Il écrit: "Quand l'hon. Isley demandait aux provinces de renoncer, pour jusqu'à la fin de la guerre, à leur droit de taxer les corporations et le revenu personnel, il insistait sur le mot temporairement. C'était l'entente. Et le fait qu'elle ait été renouvelée une fois ou deux ne change pas du tout sa nature. Si Québec, com-

me il aurait pu le faire, avait institué un impôt provincial après l'expiration de l'entente, personne n'aurait pu lui faire grief ou reproche.

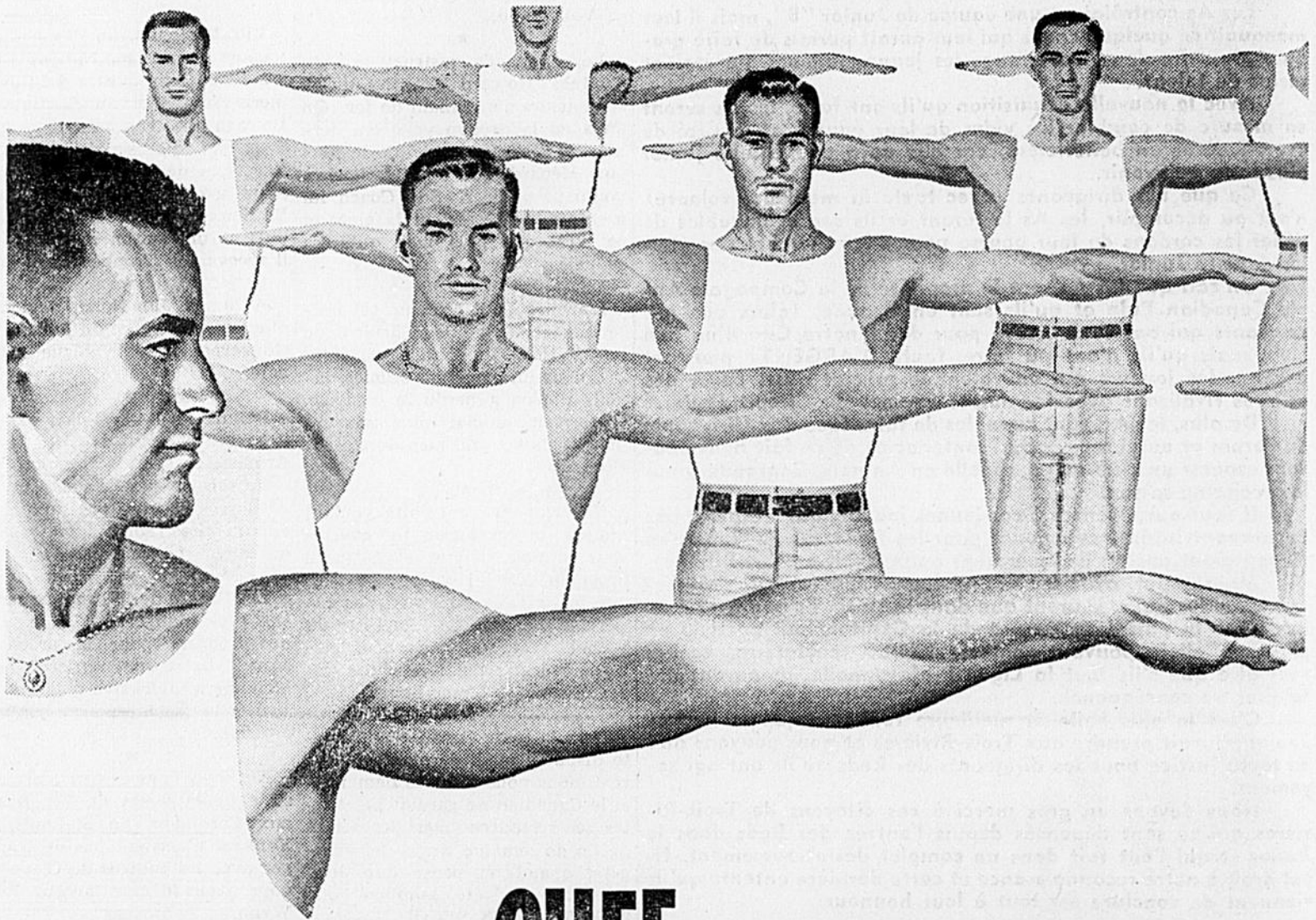
Aujourd'hui, le gouvernement provincial, parce qu'il a besoin de revenus additionnels pour l'éducation et la santé, et parce qu'il craint qu'un jour on lui nie un droit dont il n'a pas usé depuis plusieurs années, propose une loi d'impôt. Sa conduite est absolument logique et celle d'un manque de collaboration d'Ottawa serait illogique. Au reste, si le contribuable se trouve surchargé, par suite de la double taxation, il s'en prendra à celui qui occupe indûment un terrain qu'il devait occuper temporairement."

L'Ile de Cuba fut sous le régime britannique pendant un an, 1762 à 1763, alors qu'elle fut retournée à l'Espagne en échange de la Floride.

Le Federal Bureau of Investigation à Washington compte dans ses dossiers plus de 114 millions d'empreintes digitales.

Des savants russes ont établi en 1935, près du pôle nord, que l'océan Arctique avait une profondeur de 14,070 pieds dans la région.

La Tunisie, en Afrique septentrionale, qui a une superficie de 45,000 milles carrés, est un protectorat français depuis 1881.



une carrière de CHEF au service du Canada

Conscient de ses responsabilités grandissantes à l'égard du maintien de la paix, le Canada renforce et modernise son armée.

Et l'Armée canadienne, l'une des mieux organisées, des mieux outillées au monde, forme des hommes d'élite. Les jeunes gens qui en font partie reçoivent une formation de chef et apprennent des spécialités techniques pour lesquelles ils sont bien payés.

L'instruction comporte des séances régulières de culture physique sous le commandement de gymnastes accomplis, de sous-officiers comme le sergent Georges Ferris, dont la photo apparaît ci-après. Aujourd'hui sergent-major intérimaire de compagnie au 2e bataillon du Royal 22e Régiment, à Valcartier, le sergent Ferris a son brevet de compétence

comme instructeur de culture physique.

Son revenu se compare avantageusement, âge pour âge, à celui de tout autre citoyen qui, avec le même degré d'instruction et les mêmes aptitudes techniques, exerce un métier dans le civil. Mais ce militaire reçoit en outre — et gratuitement — la nourriture, le logement, le vêtement, les soins médicaux et dentaires. Et il bénéficie d'un mois de congé payé par année.

Enfin, ce sous-officier pourra prendre sa retraite avec une généreuse pension à un âge où il pourra encore occuper un emploi technique bien rémunéré dans le civil.

Pour une carrière de chef bien rémunérée au service de votre pays, enrôlez-vous dans l'armée moderne du Canada.

Vétéran de Corée et revenu récemment d'un cours de sous-officier en Angleterre, le sergent Georges Ferris avait terminé ses études de 9e année à l'école Lagueux, de Québec, quand il s'enrôla au "Vingt-Deux", en 1948. Aujourd'hui parachutiste et gymnaste accompli, le sergent Ferris aime rappeler qu'il fit partie de la Garde Champlain et d'une garde de Zouaves, à Québec. Le sergent-major intérimaire de compagnie Georges Ferris a trouvé dans l'Armée une vraie carrière de chef.



John Labatt Limited annonce la nomination de M. Jules Gobeil au poste de Chef des Relations Extérieures pour la province de Québec. Monsieur Gobeil est bien connu dans toute la province par une activité de plusieurs années dans l'industrie de la bière et dans le domaine des relations extérieures.

FONDÉ EN 1699

de KUYPER

GIN

La vraie saveur de Hollande

DISTILLÉ AU CANADA



A83-638F

ENRÔLEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI DANS
VOTRE ARMÉE

Dépôt des effectifs No 4
772 ouest, rue Sherbrooke,
MONTREAL, P. Q.

Dépôt des effectifs No 3,
Casernes Connaught,
3, côte de la Citadelle, QUÉBEC, P. Q.

Dépôt des effectifs No 13,
Wallis House, angle Charlotte et Rideau,
OTTAWA, Ont.



Photo récente du nouveau délégué apostolique

S. Exc. Mgr Giovanni Panico, archevêque titulaire de Justiniana et délégué apostolique au Canada, photographié par Felici à Rome en novembre dernier. Mgr Panico est le 7e représentant du Saint-Siège dans notre pays, depuis l'ouverture de la Délégation le 3 août 1899. Ses prédécesseurs furent successivement NN. SS. Diomede Falconio, jusqu'en 1902; Donato Sbaretti, jusqu'en 1910; Pellegrino Francesco Stagni, jusqu'en 1918; Pietro di Maria, jusqu'en 1926; Andrea Cassulo, jusqu'en 1936; et Ildebrando Antoniutti, jusqu'en 1953. (C.C.C.)

Centenaire du R. P. Joseph-Richard Richard, missionnaire jésuite

75 ans de vie religieuse dans la Compagnie de Jésus, dont plus de 65 ans comme missionnaire auprès des Indiens d'Ontario.

Montréal (C.C.C.) — Le doyen des Jésuites canadiens, le R. P. Joseph-Richard Richard, célébrera, le 6 février prochain, son centième anniversaire de naissance. Plus de soixante-quinze ans passées dans la Compagnie de Jésus. Le R. P. Richard se trouve actuellement le plus vieux missionnaire canadien et celui qui a vécu le plus grand nombre d'années dans les Missions Indiennes de l'Ontario-Nord. En août dernier, il comptait près de soixante-sept ans dans le ministère auprès des Indiens de l'Ontario. Doyen des anciens du Collège de l'Assomption et du Collège de Montréal, le père Richard est le plus vieux prêtre montréalais, le plus vieux prêtre aussi du clergé canadien.

Les années de formation

Joseph-Richard Richard naquit à Montréal, le 6 février 1854, l'année de la définition du dogme de l'Immaculée-Conception. Il était le deuxième d'une famille de dix-sept enfants. Il commença ses études primaires chez les Frères des Ecoles Chrétiennes, à Beauharnois. De retour à Montréal, il passa trois ans à l'école Jacques Cartier, située alors au Château de Ramezay. Il retourna chez les Frères des Ecoles Chrétiennes à West-Farnham. Après quelques années d'arrêt, il entreprit ses études classiques au Collège de l'Assomption, il les acheva au Collège de Montréal. C'est durant cette période que Joseph-Richard Richard opta pour la vie sacerdotale. Au terme de ses études il entra le 14 septembre, 1878, chez les Jésuites, au Noviciat du Sault-au-Récollet. Des conversations prolongées avec un père, longtemps missionnaire chez les Indiens, alors en repos, l'amènèrent à demander d'aller dans les Missions indiennes. En 1883, il fut envoyé au centre des missions des îles Manitoulines, à Wikwemikong. Il

resta un an, assez pour apprendre la langue d'une façon scientifique, au contact des missionnaires jésuites d'alors, dont plusieurs étaient de véritables linguistes; il se familiarisa aussi avec les moeurs et la psychologie des Indiens. Ce séjour confirma sa vocation missionnaire.

65 ans de ministère auprès des Indiens

Ordonné prêtre à Montréal, le 15 août 1886, à l'âge de trente-deux ans, par Mgr Fabre, le P. Richard fut envoyé, quatre jours plus tard, à Garden River dans le district d'Algoma. Il resta six ans dans ce centre, exerçant son apostolat dans les diverses missions indiennes, à l'est du Sault-Ste-Marie, ainsi que dans les nombreux postes de blancs établis le long de la voie ferrée de l'Algoma Central. De 1892 à 1893, revenu à Montréal, il achéva ses études ascétiques et mystiques au Noviciat du Sault-au-Récollet. En 1893, il fut envoyé de nouveau à la paroisse Ste-Croix de Wilwemikong, aux îles Manitoulines, comme missionnaire auprès des groupes indiens de l'est de la Baie Georgienne.

De 1899 à 1903, le R. Richard réside à Garden River, missionnant cette fois dans les stations indiennes du North Shore, de Garden River à Mississaga. Puis en résidence au Sault-Ste-Marie, il desservit durant seize ans avec un zèle infatigable les missions indiennes situées à l'ouest du Sault Ste-Marie, sur le lac Supérieur, ainsi que les nombreux villages de blancs, au long de la voie de l'Algoma Central. En bateau ou en canot l'été, en traineau à chiens et en raquettes l'hiver, par train, à pied, à cheval, le P. Richard porta les services de son ministère sacerdotal à tous indistinctement.

A partir de 1919, le P. Richard missionna autour de Bying Inlet

dont il était le curé. Après deux ans il retourna au Sault-Ste-Marie et visita les postes indiens du lac Nipigon. Curé résidant de Spragge de 1926 à 1939, il y travailla activement au développement de la foi catholique auprès des blancs et des indiens.

En 1939, âgé de quatre-vingt-cinq ans, le P. Richard alla demeurer à l'Ecole industrielle indienne de Spanish. Toujours alerte, toujours curieux d'esprit, toujours parfait religieux, il se mit à approfondir les langues indiennes, et les enseigna à de jeunes missionnaires. Il dirigeait plusieurs prêtres de la région et, le dimanche, il allait exercer sa

fonction de curé à Spragge. Il resta fidèle à ce ministère jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans, prêchant chaque dimanche en trois langues: française, anglaise et indienne.

Retraite à 99 ans

Après une courte maladie, en mai 1953, qui lui enleva l'usage de ses jambes, et devenu presque aveugle, le P. Richard dut se retirer au Noviciat des Jésuites, à Guelph.

Le champ des missions couvert par le zélé jésuite durant les soixante-cinq années de son ministère s'étend sur une longueur de plus de 800 milles, de l'est de la Baie Georgienne jusqu'au lac

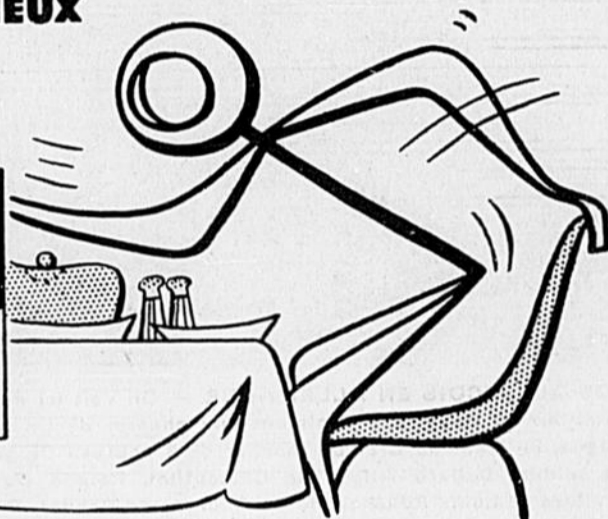
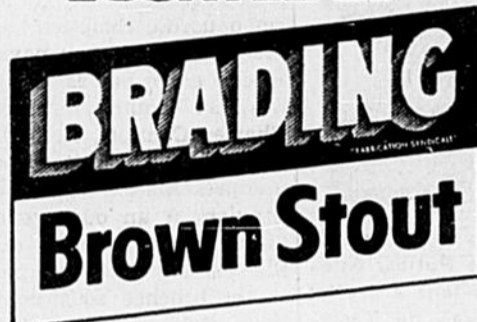
Nipigon, de Bying Inlet aux postes les plus nordiques de ce lac. Dans tous ces endroits, le P. Richard a laissé le souvenir d'un prêtre zélé, actif, généreux, sur-naturel. Il était considéré comme la plus grande autorité scientifique dans la langue objibway.

En 1953, à l'aéroport de Vancouver, la Croix-Rouge canadienne a accueilli à leur retour de Corée des milliers de soldats canadiens.

Plus de 1,000 femmes font partie du Corps de la Croix-Rouge canadienne. C'est pour vous qu'elles travaillent bénévolement.

COMME BREUVAGE DÉLICIEUX

aux repas
ESSAYEZ LE



"Quel gentil monsieur, hein maman?"

Bien des adultes pensent comme toi, Pauline, et disent que les gens de la compagnie Bell sont très courtois et obligeants...

Installateurs, téléphonistes et employés de bureau, tous, à la compagnie Bell, se plaisent à montrer qu'ils sont heureux de vous servir.

Ils savent bien qu'un bon service téléphonique est encore meilleur lorsqu'il est empreint d'affabilité et de délicatesse... même à l'égard d'une fillette de 5 ans comme Pauline.



LA COMPAGNIE DE TELEPHONE BELL DU CANADA



NOS QUEBECOIS EN ALLEMAGNE — On voit ici des soldats du 2e bataillon du Royal 22e Régiment aux champs de tir de Putlos, Allemagne, en train de tirer du mortier de 3 pouces. De gauche à droite: les soldats Dollard Allair, de Chicoutimi, Roland Duval, de Trois-Rivières et Louis Boucher, de St-Georges de Beauce, P.Q.
(Photo de la Défense nationale)

L'Industrie nationale des Canadiens

Un dollar sur sept ou huit du revenu national découle directement de la transformation du bois en pâtes et en papiers, ou en leurs sous-produits. Ce fait nous est révélé par la plus récente brochure publiée par l'Association canadienne des pâtes et papiers et qui a pour titre "L'Industrie nationale des Canadiens".

Cet ouvrage raconte l'histoire de la forêt et des pâtes et papiers, fruit de la forêt et produit d'une industrie qui fait vivre plus de gens, fabrique davantage et exporte plus que toute autre au pays. Le texte s'accompagne de

seize illustrations en couleurs, reproductions de tableaux réalisés par d'éminents artistes canadiens et commandés par l'Association canadienne des pâtes et papiers. En publiant cette plaquette, l'Association se propose de susciter un intérêt plus vif à l'égard de l'importante ressource nationale que constitue la forêt, et de l'industrie des pâtes et papiers dont dépendent, dans une large mesure, le bien-être et le progrès du Canada.

L'intérêt de cette brochure est d'avoir ramassé en quelques pages les aspects les plus intéressants et les plus divers concernant les pâtes et papiers.

On y lit entre autre, que cette industrie est exploitée par quatre-vingt-dix compagnies, établies dans sept provinces canadiennes, dont les cent trente usines produisent en huit heures, nuit et jour, plus de 8,000 tonnes de produits dont la valeur dépasse le million de dollars. Pour ce qui est de la production annuelle, elle dépasse celle du blé et de toutes les autres céréales réunies, s'élève à 1 1/2 fois celle de l'industrie automobile et dépasse la production globale de tous les minéraux canadiens, y compris l'amiante et autres produits non-métalliques.

Les pâtes et papiers représentent plus de 21 p. 100 de toutes les exportations canadiennes et plus du tiers de ses exportations aux Etats-Unis. Le papier-journal représente à lui seul 14 p. 100 des expéditions du Canada aux marchés étrangers.

En tout, l'industrie des pâtes et papiers fabrique environ un millier de produits, depuis diverses catégories de pâtes jusqu'au carton, avec ses myriades d'emplois, depuis le papier à cigarettes jusqu'au papier-monnaie, et depuis le papier d'édition et le papier à écrire jusqu'aux papiers et cartons de construction. Elle fabrique de plus de nombreux sous-produits y compris la levure, la térébenthine, les agglomérants routiers, l'alcool industriel et autres produits chimiques, ainsi que des pâtes dissolvantes dont on tire la rayonne, et autres produits synthétiques.

Les artistes dont les oeuvres sont reproduites en couleurs dans cet opuscule comptent parmi les plus intéressants au pays. On y trouve entre autres, des peintures d'Albert Cloutier, André Biéler, Charles Comfort, A. J. Casson et A. Y. Jackson. Cette brochure est une présentation de luxe comme il convient à un ouvrage édité par l'industrie canadienne du papier. Elle est imprimée sur papier glacé, et brochée sous une couverture sobre et attrayante, et s'accompagne en plus d'illustrations hors texte de Thoreau Macdonald.

On peut se procurer cette brochure en s'adressant à : L'Association canadienne des pâtes et papiers, Edifice Sun Life, Montréal.

Chaque année le programme de natation et de sécurité aquatique de la Croix-Rouge canadienne incite les Canadiens de tout âge à participer aux sports aquatiques.

Le canal Wabash-Erié, qui s'étend sur un parcours de 467 milles de la rivière Ohio au lac Erié, fut complété en 1851.

Le grand raz de marée qui s'est produit à la suite d'une violente secousse sismique au Japon en 1896 a causé la mort de 27,000 personnes.

Napoléon fut promu au grade de général de brigade à l'âge de 24 ans, après s'être distingué à la prise de Toulon en 1793.

Le Chili fut découvert par des aventuriers espagnols au 16e siècle et demeura sous la domination de l'Espagne jusqu'en 1810.

J. A. Trudel, J. U. Grégoire,
TéL. 5-1985 TéL. 6-6202

Trudel & Grégoire
Notaires

306, rue Radisson,
Trois-Rivières

ST-PIERRE & FILS LTEE

Racine de Charette, prop.

TOUS LES PAPIERS ET LES PRODUITS DU PAPIER

PAPIERS, JOUETS ET PLASTIQUES

1685, rue Royale

TéL. 4-4691 Trois-Rivières

J. H. René de Cotret, C.A. Henri Ferron, C.A.
Gérard Camirand, C.A. Roland Nobert, C.A.
Jacques René de Cotret, C.A.

RENE DE COTRET, FERRON, NOBERT & CIE

Comptables agréés

Trois-Rivières - Shawinigan - Drummondville

Pour vos travaux consultez

EDGAR DUVAL

Entrepreneur-briqueleur

564, Bonaventure
TéL. 4-8644
Trois-Rivières

— LA FOURNAISE IDEALE —

CONROY TURB-O-TUBE

dessinée spécifiquement en vue d'une économie de combustible et d'une chaleur constante.

Installée par une équipe de spécialistes entraînés par la Compagnie, elle ne peut que vous donner la plus entière satisfaction.

★

Demandez des estimés en vous adressant à :

TéL. 4-4615

Albert-H. Lacharité, Inc.

CHARBON ET HUILE

770, rue Hertel Trois-Rivières

DES CHEMISES PLUS NETTES POUR PAPA... ET TELLEMENT MOINS DE TROUBLE POUR MAMAN SI ELLE UTILISE UNE **CONNOR**

LES MODELES 1954 SONT PLUS BEAUX ET PLUS DURABLES

Souscrivons généreusement à la **CROIX ROUGE**

La lessiveuse CONNOR qui a déjà gagné la faveur de centaines de milliers de ménagères canadiennes, émerveille d'autant plus cette année. Son service sûr, satisfaisant d'une semaine à l'autre a valu à la CONNOR les louanges de toutes les femmes qui en usent, voire même en abusent et l'aiment toujours de plus en plus. Aucun autre appareil n'offre à l'acheteur autant d'avantages exclusifs... élégance remarquable... mécanisme de précision... fabrication robuste... elle vous promet de longues années de service grâce à la plus longue et la plus sûre des garanties.

De longues années de service pour DES DEBOURSES RELATIVEMENT MINIMES. Voyez les différents modèles en étalage au rayon des meubles AUJOURD'HUI... et procurez-vous une CONNOR pour aussi peu que \$149.95. AUCUN DEBOURSE COMPTANT... premier paiement en avril seulement, 30 jours après la livraison.

HEURES D'AFFAIRES

LUNDI-MARDI-JEUDI-SAMEDI 9 h. A 5 h. 30
MERCREDI 9 HEURES A MIDI
VENDREDI 9 HEURES A 9 hrs 30